

Installé à la tête de la fédération camrounaise de football (fécafoot), par la Fifa, depuis septembre dernier, pour mener à bien les affaires courantes du football camerounais, l'équipe de Me Dieudonné Happi souhaite voir leur mandat prorogé.

Pourtant, le président du comité de normalisation, Me Dieudonné Happi, lors de son discours de circonstance, avait insisté qu'il ne voudrait pas entendre parler d'une quelconque prorogation. Ainsi, l'on se pose des questions sur la cause d'un éventuel prolongement du mandat du comité de normalisation à la tête de la fécafoot.

En effet, il en ressort que, la mission de l'équipe de Me Dieudonné Happi ne saurait être terminée dans les délais, comme l'indiquait l'instance du football mondial (Fifa), dont ils avaient pour mission: reécrire les statuts de la fécafoot, organiser les élections et gérer les affaires courantes. D'après les décisions prises par le dit comité, l'on devrait désormais procéder par un scrutin uninominal, aux élections à la fécafoot, contrairement au suffrage de liste qui, jusque-là, était encore adopté.

Cependant, avec ces nouveaux statuts, le scutin uninominal permettra aux membres du bureau executif de désigner leur candidat, ce qui n'est pas le cas avec le suffrage de liste, où le président élu compose tout simplement son bureau.

Toutefois, l'on pourra donc comprendre que les résolutions prises autour de la révision des statuts, par le comité de normalisation, n'ont pas encore été validées par l'instance hôte du football mondial (Fifa). L'on peut ainsi dire que, le comité de normalisation ne peut organiser les elections à la fécafoot, qu'après l'adoption des ces statuts, d'où la cause d'une telle prorogation.